

DOCUMENT DE REFLEXION

Contexte

Certains des pays les plus pauvres du monde se trouvent en Afrique, particulièrement en Afrique subsaharienne. L’Afrique a donc besoin d’un secteur de l’enseignement supérieur efficace qui puisse jouer un rôle prépondérant en vue de favoriser son développement rapide. Elle doit produire, rechercher et adapter les connaissances pour pouvoir surmonter ses problèmes de développement. Dans le même temps, elle doit faire partie de l’économie mondiale du savoir. Le véritable défi pour l’Afrique est d’être en mesure de développer un secteur de l’enseignement supérieur qui peut aider le continent à concilier ces deux missions apparemment contradictoires – une Afrique localement pertinente et attractive, et compétitive à l’échelle mondiale. En raison des ressources limitées disponibles dans les pays africains, ces objectifs peuvent être mieux atteints grâce à la collaboration et à la coopération entre les universités du continent, mais aussi avec les universités d’autres régions du monde, afin d’apprendre et de bénéficier de leurs expériences.

C’est justement dans cette perspective que l’Association des Universités Africaines (AUA) organise sa prochaine Conférence des Recteurs, Vice-chanceliers et Présidents des Universités africaines (COREVIP) en 2015 sous le thème « Internationalisation de l’Enseignement Supérieur en Afrique ». Actuellement, l’internationalisation fait intégralement partie de l’enseignement supérieur dans toutes les régions du monde et constitue dans de nombreux cas, une force motrice majeure de changement dans les universités.

La conférence a pour objectif de créer une plateforme de débats sur les voies et moyens grâce auxquels l’internationalisation peut aider à :

- promouvoir la qualité de l’enseignement supérieur en Afrique ;
- promouvoir le transfert de crédit et de mobilité dans toute l’Afrique ;
- améliorer la pertinence, les résultats de l’apprentissage, les aptitudes et les compétences ;
- promouvoir de nouvelles méthodes d’enseignement et d’apprentissage (y compris le télé-enseignement (e-Learning) et l’enseignement à Distance) ;

L’environnement global de l’enseignement supérieur a radicalement changé d’autant plus que l’internationalisation et la mondialisation jouent un rôle déterminant dans les universités du Nord. L’internationalisation n’est toutefois pas un sujet nouveau à l’enseignement supérieur

en Afrique. En effet, c'est sur la base du principe de l'internationalisation que de nombreuses universités africaines ont été créées, que ce soit avant ou après les indépendances. La majorité d'entre elles étaient calquées sur les universités des anciennes colonies. Après des décennies de négligence et de sous-financement, un important processus de revitalisation est actuellement en cours dans les universités africaines.

Il convient toutefois de signaler que les universités africaines ont été largement défavorisées par l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans le Nord. La mobilité académique est outrageusement asymétrique avec très peu d'étudiants étrangers inscrits dans les universités africaines, tandis que le nombre des étudiants africains à l'étranger est parmi les plus élevés au monde. La fuite des cerveaux du personnel enseignant du sud vers le nord est aussi très importante. En plus, l'Afrique doit faire face à une invasion transfrontalière de prestataires d'enseignement supérieur de qualité souvent douteuse.

Les universités africaines doivent, par conséquent, adopter une autre stratégie d'internationalisation. Elles doivent à cet effet contextualiser et prioriser leurs activités en accordant la priorité aux activités régionales, étant donné que la régionalisation est un sous-ensemble de l'internationalisation. Les universités africaines doivent également collaborer avec les institutions d'autres régions en développement, en l'occurrence l'Asie et l'Amérique latine, qui sont confrontés aux mêmes défis de développement que l'Afrique. Et ce d'autant plus que de nombreuses universités d'Europe et d'Amérique du Nord ont déjà noué des partenariats fructueux avec des universités africaines. Elles ont acquis une certaine expertise sur la résolution des problèmes auxquels fait face le continent et sont prêtes à la partager de manière collaborative et mutuellement bénéfique. Dans un monde incontestablement globalisé, travailler et collaborer avec les institutions de toutes les parties du monde à des conditions convenues ne peut être qu'enrichissant pour les universités et les étudiants africains.

Au cours de la Conférence, les discussions porteront sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Afrique et seront basées sur un ensemble de perspectives ou sous-thèmes dont plusieurs sont complémentaires et sont décrits ci-dessous.

Qualité et Harmonisation

L'harmonisation de l'enseignement supérieur se réfère à la coordination des programmes d'études conformément aux normes académiques minimales et assurer l'équivalence et la comparabilité des diplômes universitaires entre et au sein des pays, facilitant ainsi la promotion de la qualité et la mobilité du personnel et des étudiants. La Commission de l'Union Africaine (CUA), avec l'appui de l'Union Européenne, s'est engagée dans un processus de développement d'une stratégie pour l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique afin de promouvoir la coopération entre les institutions et faciliter la mobilité académique et professionnelle. L'un des éléments de la stratégie est la promotion de l'Assurance Qualité (AQ) au niveau national et institutionnel. Les systèmes d'assurance qualité au niveau institutionnel et national ne sont pas bien établis en Afrique, bien que des progrès significatifs aient été accomplis au cours des dernières années. L'AQ revêt toute son

importance en raison de la massification dans les universités publiques et la croissance rapide des secteurs de l'enseignement supérieur privé et de l'enseignement supérieur transfrontalier en Afrique. Les principaux obstacles à la mise en œuvre efficace des systèmes AQ au niveau national ou institutionnel comprennent le coût élevé de la mise en œuvre et le manque de personnel qualifié.

Plusieurs initiatives régionales et internationales ont été prises en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique. Le Service Allemand des Echanges Universitaires (DAAD) a apporté un appui important au Conseil interuniversitaire de l'Afrique dans la promotion de l'AQ dans les universités dans les cinq pays de la Communauté Est Africaine, et cela a été fait avec la collaboration de plusieurs institutions allemandes, y compris la Conférence des Recteurs des Universités Allemandes. DAAD a maintenant lancé une initiative similaire en Afrique occidentale et centrale. L'Union Africaine est également activement en train de faire la promotion de l'AQ dans les établissements d'enseignement supérieur africains à travers son Mécanisme Africain d'Evaluation de la Qualité (AQRM) dans le cadre de sa stratégie d'harmonisation. L'AUA et l'Association Européenne des Universités (AEU) se sont associés dans la promotion l'AQ institutionnelle dans certaines universités africaines à travers le Programme d'Evaluation Institutionnelle de l'AEU qui est désormais bien établi; l'AUA prévoit étendre le projet à d'autres universités.

Les Cadres d'Harmonisation de Qualifications (CHQ) qui permettent de faciliter la reconnaissance des qualifications dans un système d'éducation peut également conduire à l'amélioration de la qualité et à une plus grande mobilité. Les Cadres d'Harmonisation peuvent exister au niveau national (Cadre National d'Harmonisation, CNH), au niveau régional (Cadre Régional d'Harmonisation, CRH) ou au niveau continental (Cadre Continental d'Harmonisation, CCH). La création du CNH est une condition préalable à la création d'un CRH ou CCH. Toutefois, afin d'harmoniser les différents cadres nationaux et vraisemblablement créer un CCH, il est important d'établir certaines lignes directrices pour la création des Cadres Nationaux d'Harmonisation. Ces cadres n'ont pas encore été créés. La non création des CNH et des CRH dans différentes régions d'Afrique a entravé la création d'un CCH. Toutefois, certains pays ont établi leurs CNH et certaines régions sont en passe de créer leur CRH.

Les diverses questions qui pourraient être examinées dans ce sous-thème sont ci-après :

- Par quel moyen l'internationalisation peut-elle aider les universités à créer des systèmes d'Assurance Qualité (AQ) institutionnels ?
- Quels sont les enseignements tirés par les universités qui ont participé aux diverses initiatives d'assurance qualité en Afrique, par exemple, l'AQRM, l'examen institutionnel AUA-AEU, les activités de l'IUCEA-DAAD?
- Quels sont les défis liés à l'harmonisation des cadres de qualification dans la région ou sur le continent ? Quelles sont les parties prenantes qui doivent être impliquées dans la recherche de solution à ces défis ?

Mobilité et transférabilité des crédits

L'importance d'une plus grande mobilité du personnel, des étudiants et des professionnels entre les pays africains a été réalisée il y a près de trois décennies, lorsque la Convention régionale sur la reconnaissance des diplômes universitaires dans les États africains, communément appelés la Convention d'Arusha, est née en 1981. La Convention est un instrument juridique qui nécessite la signature des États africains. Malheureusement, jusqu'en 2006, seuls 20 pays africains sur les 53 ont ratifié la Convention. En 2007, la Convention d'Arusha a été révisée pour tenir compte des changements majeurs qui sont intervenus dans l'enseignement supérieur au cours des trois dernières décennies. La Convention révisée est actuellement en phase d'approbation finale par l'UNESCO et l'Union africaine pour être ensuite signée par les pays africains.

L'Europe faisait face à des défis similaires à ceux auxquels l'Afrique est actuellement confrontée: des systèmes d'enseignement supérieur disparates, la mobilité académique insuffisante, des prestataires variés, une multitude de langues et la non-uniformité de la qualité de l'enseignement supérieur. En 1999, l'Europe s'est alors engagée dans un processus, communément appelé le processus de Bologne, dont les objectifs sont de promouvoir la mobilité académique et l'employabilité des diplômés en Europe à travers l'introduction des programmes d'études flexibles au niveau du premier et du troisième cycle. L'un des aspects clés du processus de Bologne est la mise en place d'un système à trois cycles, notamment la Licence (premier cycle, 3 ans), la Master (second cycle, 2 ans) et le Doctorat (troisième cycle, 3 ans).

Deux instruments introduits dans le cadre du processus de Bologne pour faciliter la comparabilité des diplômes universitaires et encourager la mobilité peuvent être également appliqués à l'Afrique. Le premier est le Système Européen d'Accumulation et de Transfer de Crédit (ECTS) qui spécifie le nombre de crédits accumulés par l'étudiant dans une année d'un cycle d'étude afin que ceux-ci puissent être transférés à une autre institution. L'application des crédits aux modules individuels ou à une année d'études est déjà appliquée dans plusieurs universités africaines ; ce qui est nécessaire pour harmoniser la gamme de crédits pour un cycle particulier et développer un Système Africain d'Accumulation et de Transfer de Crédit (ACTS) similaires à l'ECTS de l'Europe. Le second est le Supplément au Diplôme, qui est simplement une attestation, jointe à un diplôme et qui fournit des détails sur les modules étudiés, les résultats et les crédits obtenus. Ceci est particulièrement utile pour la promotion de l'employabilité à travers le continent.

Le processus de Bologne est actuellement en cours de reproduction en Afrique, surtout dans les pays francophones. L'UNESCO coordonne un projet d'appui à la mise en œuvre de la réforme licence-Master-Doctorat (LMD en français) dans les huit pays membres l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Les différentes questions qui pourraient être examinées dans ce sous-thème comprennent ce qui suit :

- Quel rôle devrait jouer les universités africaines dans la promotion de la Convention d'Arusha ?
- Quels progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la réforme LMD dans les universités africaines ? Quels sont les défis ?
- Quels changements ont été apportés ou doivent être apportés au processus européen du LMD lors de l'application de la même réforme en Afrique afin de tenir compte de la spécificité africaine?
- La réforme LMD va-t-elle permettre de renforcer la mobilité inter-africaine ou va-t-elle stimuler la mobilité afro-européenne au détriment de l'Afrique?

Nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Les deux dernières décennies ont été marquées par le développement rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique. Les TIC ont contribué à l'expansion de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) et du télé-enseignement (e-Learning) dans l'enseignement supérieur. La FOAD est considérée comme une stratégie pour relever les défis de l'accès, la qualité et l'équité dans l'enseignement supérieur en Afrique. En Afrique, la FOAD est offerte par deux principaux types d'institutions d'enseignement supérieur: les institutions dédiées exclusivement à la FOAD et les universités mixtes (offrant à la fois l'enseignement classique et la FOAD). Plusieurs universités dédiées uniquement à la FOAD ont été créées par exemple en Afrique du Sud, au Nigeria, en Tanzanie et au Zimbabwe. Ces universités offrent des programmes à travers le continent. D'autres pays africains envisagent maintenant de mettre en place leur propre université ouverte. En ce qui concerne l'e-learning, l'Université virtuelle africaine est le premier fournisseur de premier plan sur le continent et a jusqu'ici formé plus de 400 000 étudiants. Elle fonctionne au-delà des frontières et des groupes linguistiques.

Il y a aussi une tendance croissante pour la coopération internationale en matière de FOAD dans de nombreux pays. Par exemple, le Commonwealth of Learning a travaillé avec huit pays de la SADC afin de développer des matériels de formation qui permettront aux enseignants d'améliorer leurs compétences professionnelles grâce à la FOAD. Certaines universités africaines collaborent également avec des universités dans d'autres parties du monde pour offrir conjointement des programmes FOAD.

L'utilisation répandue de la FOAD a conduit à l'utilisation gratuite des Ressources Educatives Libres (REL) par les éducateurs et les apprenants. Cela peut avoir des impacts positifs sur l'environnement de l'enseignement et de l'apprentissage, et aider à la réalisation de la qualité. L'utilisation des REL à partir de sources externes, exige toutefois une adaptation des matériels didactiques aux réalités locales. Cela exige une expertise qui peut ne pas être toujours disponible.

Le Massive Open Online Courses (MOOCs) offert dans la plupart des cas par les grandes universités du Nord, n'est pas encore pleinement répandu en Afrique. Compte tenu de la nécessité d'accroître l'accès et la fourniture du matériel didactique de qualité, l'importance du

MOOC pour l'Afrique est incontestable. Toutefois, comme pour les REL, la pertinence des matériels de formation au contexte africain doit être assurée.

Les diverses questions qui pourraient être examinées dans le cadre de ce sous-thème sont les suivantes:

- Quels sont les défis auxquels font face les universités africaines en intégrant l'utilisation de la FOAD, des REL et e-Learning dans leurs systèmes d'enseignement et d'apprentissage ?
- La FOAD est souvent considérée comme de qualité inférieure à l'enseignement classique. Est-ce un mythe ou une réalité ?
- Compte tenu du manque de ressources humaines, techniques et financières, les pays africains devraient-ils continuer à créer des universités ouvertes ? Ne devront-ils pas encourager l'utilisation des universités ouvertes existantes en Afrique ?
- Les MOOC sont-ils pertinents pour l'Afrique ? Quels sont leurs avantages et inconvénients ?

Pertinence des programmes d'études et employabilité

De nombreux employeurs trouvent que les programmes d'études universitaires ne tiennent pas compte de leurs besoins. Cette situation conduit souvent au chômage des diplômés. C'est l'une des raisons pour lesquelles le projet « Tuning Africa » a été élaboré.

Le projet « Tuning Africa » est un processus consultatif collaboratif impliquant les universitaires travaillant dans des groupes thématiques avec les employeurs et autres intervenants en vue de l'élaboration d'un programme pour améliorer les compétences des étudiants. Le projet « Tuning Africa » a été mené avec succès dans plus de 60 pays dans le monde entier. Tuning Africa est basé sur une méthodologie éprouvée sur le plan international et permet d'améliorer la compatibilité, la mobilité des diplômés et l'employabilité.

« Tuning Africa » est un projet qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne dans le domaine de l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique. La phase initiale du projet qui a débuté en 2010 et qui est maintenant terminée, a couvert cinq domaines thématiques, chacun consacré à l'une des cinq régions du continent, chaque région étant coordonnée par une université sélectionnée dans la région, avec environ 10 autres institutions dans d'autres régions.

Il est prévu d'étendre le projet à d'autres institutions et d'autres domaines thématiques. Toutefois, la mise en œuvre réussie du projet à un groupe beaucoup plus large d'universités et dans d'autres domaines exige des ressources, un personnel bien qualifié et l'engagement à tous les niveaux. Ce ne sera peut-être pas le cas dans tous les établissements d'enseignement supérieur en Afrique.

Emergence des Centres d'Excellence en Afrique

La plupart des institutions et pays africains manque de ressources humaines, matérielles et financières – pour entreprendre des travaux de recherche, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie et pour résoudre certains des plus grands défis communs auxquels les pays du continent font face. Ces contraintes peuvent être toutefois surmontées grâce à la collaboration régionale et continentale, et cela a conduit à la création des Centres d'Excellence (CE) financés par les bailleurs de fonds.

Le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le secteur agricole, RUFORUM, créé en 2004 et basé en Ouganda, est un consortium de 25 universités d'Afrique orientale, centrale et australe. Le Forum a pour principal objectif d'encourager la recherche et l'innovation dans les universités africaines afin de répondre à la demande des agriculteurs.

DAAD a aidé à la création de cinq Centres d'Excellence dans toute l'Afrique dans les domaines qui sont directement liés aux besoins des sociétés africaines : la santé au Ghana, la microfinance au Congo, le droit en Tanzanie, la justice pénale en Afrique du Sud et la logistique en Namibie. Tous ces Centres, situés dans les universités des pays respectifs, visent à promouvoir la recherche et des études de troisième cycle et la formation de futurs dirigeants africains. Ces institutions travaillent en réseau et avec les institutions compétentes en Allemagne.

Dans le domaine crucial des ressources en eau, le réseau Afrique subsaharienne de ressources hydriques relie quatre universités d'Afrique australe et orientale qui œuvrent en vue du renforcement des capacités dans le domaine de la recherche et des études du troisième cycle en science avec la spécialisation dans le domaine des ressources en eau. Le réseau est financé par l'Initiative régionale en science et en éducation de Carnegie Corporation (RISE). En fait, RISE apporte son appui à quatre autres réseaux régionaux africains similaires dans les domaines de la science des matériaux et d'ingénierie, des produits naturels, de la biotechnologie et de l'informatique et des ressources côtières et marines.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a créé un consortium de Centres d'Excellence en eau qui travaille avec les institutions spécialisées dans le domaine des sciences de l'eau et de la technologie dans les différentes régions. Le Centre de l'Afrique australe est coordonné par l'Université de Stellenbosch, en Afrique du Sud et celui de l'Afrique occidentale, par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

L'Université Panafricaine (PAU) de l'Union Africaine est une initiative majeure visant à la création d'un réseau continental ayant pour objectif la promotion de la formation du troisième cycle et de la recherche dans les domaines prioritaires à l'Afrique. La PAU comprend cinq instituts situés dans chacune des régions de l'Afrique et spécialisés chacun dans un domaine différent. Tous les instituts travaillent en réseau dans leur domaine de spécialisation créant ainsi un réseau des réseaux. Les cinq instituts sont pris en charge par différents partenaires de développement.

La Banque mondiale, avec la collaboration de l'AUA, a récemment initié la création de 19 Centres d'Excellence Africains (CEA) dans les universités d'Afrique de l'ouest et du centre sélectionnées à la suite d'un processus de sélection hautement compétitif. Ces CEA travaillent dans des domaines pertinents pour le développement de l'Afrique. La deuxième phase de ce projet sera étendue à Afrique orientale et australe.

Les différentes questions qui pourraient être examinées dans ce sous-thème comprennent ce qui suit :

- Y a-t-il une source d'accès facile à l'information pour les divers centres d'excellence en Afrique ? Si ce n'est pas le cas, comment une telle base de données peut être créée ?
- Quel est le degré de collaboration entre les divers centres d'excellence, en particulier dans le domaine du partage des ressources humaines et matérielles limitées ?
- Quelles sont les difficultés liées à la gestion d'un Centre d'Excellence qui nécessitent une coordination entre les différentes institutions dans différents pays d'Afrique ?
- Quelle est la viabilité financière à long terme des Centres d'Excellence, étant donné qu'ils sont dans tous les cas financés par les bailleurs de fonds ?

31 octobre 2014